





## Les corridors (ou couloirs) biologiques

La faune a besoin de se déplacer pour se nourrir, se reproduire ou pour conquérir de nouveaux territoires. Les plantes quant à elles se développent par la propagation de leur pollen ou leurs graines.

Éléments de liaison entre les habitats naturels, les corridors biologiques jouent un rôle primordial pour la circulation des espèces et la préservation de la biodiversité. Les bandes boisées, haies, cours d'eau, pont ou passage sous les voies de communication, etc. sont autant d'exemples de structures qui peuvent constituer de précieux corridors biologiques.

## Les contrats corridors biologiques

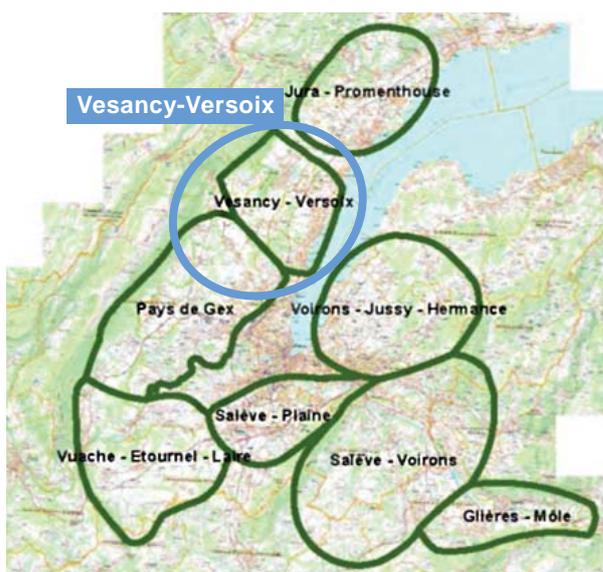
Ce sont des outils techniques et financiers initiés en juillet 2006 par la Région Rhône-Alpes et utilisés par de nombreux territoires depuis. Ils permettent de répondre aux objectifs de maintien, de restauration des corridors biologiques et de préservation de la biodiversité.

Les contrats corridors biologiques sont des conventions signées entre partenaires privés, collectivités publiques et associations, qui proposent un programme d'actions planifié sur 5 ans apportant une réponse aux enjeux suivants :

- Conserver, restaurer et coordonner la gestion des réservoirs de biodiversité
- Garantir la perméabilité et la non constructibilité des liaisons biologiques
- Préserver et gérer les espaces naturels
- Corriger les effets des goulets et obstacles entravant le transit des espèces
- Communiquer et sensibiliser la population à l'égard de ces enjeux

« Les contrats corridors ont un poids prédominant dans l'aménagement du territoire et sont une réponse à une urbanisation vertigineuse. Nous parlons ici d'un vrai sujet, celui de la sauvegarde de notre environnement, l'un des plus beau d'Europe » - Etienne Blanc.

## Huit secteurs prioritaires franco-valdo-genevois



Les périmètres des huit secteurs

Sur le bassin genevois transfrontalier, huit secteurs géographiques ont été jugés prioritaires compte tenu du développement de l'urbanisation et ont fait l'objet d'études dès 2009. Une dynamique a ainsi été initiée avec les collectivités, cantons, associations, financeurs, etc.

« Pour le bonheur des habitants de ces secteurs qui pourront s'émerveiller au contact d'une flore et d'une faune préservées » - Luc Barthassat.

Deux contrats ont déjà fait l'objet d'une signature en novembre 2012 : Arve-Lac et Champagne-Genevois et aujourd'hui un nouveau contrat est signé : Vesancy-Versoix. D'autres contrats sont en préparation, à différents stades du processus d'élaboration (Promenthouse, Bargy-Glières-Môle, Salève-Voirons et Mandement-Pays de Gex).

Communiqué de presse / 27 février 2014

Contact presse : **Marie Bro**  
Tél. +33 (0)6 30 91 48 16  
marie.bro@grand-geneve.org



## Vesancy-Versoix

### Contrat corridors

GRAND GENEVE - AGGLOMERATION FRANCO-VALDO-GEVOISE



Son périmètre s'étend entre le Léman, la Versoix, la partie ouest du district de Nyon et le nord du pays de Gex. D'une superficie d'environ 17 700 hectares, il concerne 5 communes genevoises, 13 vaudoises et 13 françaises. Il est caractérisé par des massifs boisés, un réseau de milieux humides, de nombreux cours d'eau tels que la Versoix, le Journans, le Lion et des espaces agricoles à forte valeur entre Jura et lac.

Le contrat\* corridors biologiques transfrontaliers Vesancy-Versoix comporte au total 52 mesures pour mieux préserver les déplacements de la biodiversité locale : 19 mesures françaises (3 339 227 €), 5 mesures genevoises (2 535 612 CHF), 4 mesures vaudoises (454 356 CHF) et 24 mesures transfrontalières (2 133 761 €, 1 043 581 CHF côté genevois et 1 403 008 CHF côté vaudois).

Voici quelques exemple d'actions prévues :

- Mettre en œuvre le plan de gestion franco-suisse des marais de Mategnin les Fontaines, qui constituent un site naturel remarquable fréquenté par une cinquantaine d'oiseaux nicheurs et abritant 13 espèces de plantes menacées
- Restaurer et gérer les prairies marécageuses riches en sanguisorbes qui hébergent une grande diversité faunistique et floristique
- Favoriser les populations particulièrement menacées de papillons Azurés (Maculinea)
- Assurer le maintien de milieux ouverts et de prairies sur le pied du Jura afin de favoriser la biodiversité
- Sensibiliser le grand public via l'utilisation d'une exposition itinérante dédiée au cerf

« Le contrat Vesancy-Versoix est le premier impliquant le canton de Vaud. Sur les 25 mesures nous concernant, 24 sont transfrontalières. La cohérence des enjeux, des actions et du travail à l'échelle franco-valdo-genevoise permet ainsi de préserver les corridors et nos poumons de verdure » - Catherine Strehler Perrin, Cheffe de division, Direction des ressources et du patrimoine naturel du canton de Vaud.

Pour en savoir plus : [www.grand-geneve.org](http://www.grand-geneve.org)

Rubrique Médiathèque / Cahiers thématiques / Nature et paysage

- \*Cahiers n°13-63 : Contrat corridors Vesancy-Versoix
- Cahiers n°13-56 et 13-57 : Etudes de base pour l'élaboration du contrat corridors

Page dédiée aux contrats corridors biologiques :

- Rubrique Concrètement / Réalisations / Nature et paysage

Communiqué de presse / 27 février 2014

Contact presse : **Marie Bro**  
Tél. +33 (0)6 30 91 48 16  
[marie.bro@grand-geneve.org](mailto:marie.bro@grand-geneve.org)